

Fiche infirmerie

Identité de l'élève

Nom : Sexe (M ou F).....
Prénoms :
Né(e)le : à
Nationalité :

Scolarité 2023 - 2024

Classe :
EXTERNE : DEMI-PENSIONNAIRE :

Scolarité de l'année 2022 - 2023

Classe :
Etablissement :
Commune :
Date de fin de scolarité dans l'établissement :

Responsable légal

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Pays :
☎ dom. : ☎ travail : 📱 portable :

Responsable légal

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Pays :
☎ dom. : ☎ travail : 📱 portable :

Personne à contacter

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Pays :
☎ dom. : ☎ travail : 📱 portable :

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale :
N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : (pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : (poursuivre au verso si besoin) ⇨
NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant:

Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'école ou de l'établissement, veuillez joindre une lettre explicative et la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire et/ou de l'infirmière scolaire.

IMPORTANT : Joindre les photocopies de toutes les vaccinations (BCG + DTP + ROR)